

Le Canada et la production de vaccins au Pakistan

Le Canada participe à l'établissement, au Pakistan, d'un centre de production de vaccins contre la rougeole.

Le ministre d'État au Commerce international, M. Gerald Regan, a annoncé en effet, le 12 janvier, que la Corporation commerciale canadienne avait attribué un contrat de \$3,4 millions à Connaught Laboratories Limited, de Willowdale (Ontario), pour l'installation de ce centre. Le contrat a été attribué en régie de concurrence au niveau international pour le compte du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

La société Connaught assurera au ministère de la Santé du Pakistan la formation, les conseils techniques, la conception, l'équipement et la production en vrac de vaccins concentrés. Le centre devrait ouvrir vers le milieu de 1986.

Établie en juin 1972, la compagnie Connaught Laboratories Limited se spécialise dans la fabrication et la distribution de produits pour applications biologiques et diagnostiques en médecine vétérinaire et humaine.

La compagnie emploie 700 employés et ses revenus en 1980 (dernières données disponibles) s'élevaient à \$40 millions.

Connaught Laboratories Limited a une filiale (fabrication et distribution), Connaught Laboratories Inc., dont le siège se trouve à Swiftwater, en Pennsylvanie (États-Unis).

Commandes d'urgence de produits alimentaires canadiens

Plusieurs entreprises canadiennes du Québec, de l'Ontario et des provinces des Prairies fourniront de la farine de blé et de maïs à la Colombie, au Nicaragua et à l'Égypte au titre du Programme alimentaire mondial.

Les commandes ont été faites par l'intermédiaire de la Corporation commerciale canadienne, laquelle adjuge des contrats à des fournisseurs canadiens de biens et de services, au nom de gouvernements étrangers et d'organismes internationaux.

Le paiement (\$5,7 millions) sera effectué à partir des fonds d'aide récemment accordés au Programme alimentaire mondial par l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Les livraisons doivent commencer ce mois-ci.

Collaboration entre l'Université Laval et le CIPPT de Turin

L'Université Laval, à Québec, et le Centre international de perfectionnement professionnel et technique (CIPPT) de Turin (Italie) ont signé deux accords en décembre dernier.

Le premier est un accord-cadre de coopération à l'intérieur duquel on pourra conclure des accords particuliers portant sur divers domaines de formation. Le second est un accord spécifique touchant la formation de spécialistes en technologie éducative.

Par ce deuxième accord, l'Université et le CIPPT établissent de concert un programme de formation en technologie éducative de 12 crédits. Les personnes qui auront suivi ce programme de 16 semaines à Turin pourront continuer des études à l'Université Laval et obtenir le certificat en technologie éducative (30 crédits).

Plusieurs professeurs de l'Université Laval, et notamment le directeur du programme, M. Guy Provost, superviseront les sessions qui se tiendront à Turin. L'Université Laval fournira également tous les documents d'appoint nécessaires à l'enseignement.

Notons que cet accord est l'aboutissement d'une collaboration amorcée depuis près de quatre ans par des professeurs du département de technologie de l'enseigne-

ment, collaboration qui a abouti, en 1981, à l'inauguration, à Turin, d'un laboratoire d'audio-tutorat, conçu suivant le même modèle que celui de l'Université Laval.

Lors de la cérémonie de signature des deux accords, l'Université était représentée par son recteur, M. Jean-Guy Paquet, le doyen de la faculté des sciences de l'éducation, M. Henri Saint-Pierre, et le CIPPT par son directeur, M. A. Aboughanem, et le directeur du Service de technologie éducative, M. G. Guastavi.

Le CIPPT, qui relève de l'Organisation internationale du travail, est une institution unique du système des Nations Unies. Chaque année, des centaines de stagiaires du monde entier viennent y suivre des cours de perfectionnement en méthodologie de la formation, en technologie de l'éducation, en gestion d'entreprise et en discipline technique. Ces cours sont ouverts aux cadres d'entreprise, aux responsables de l'information, aux responsables syndicaux, aux instructeurs et aux techniciens. Outre ces programmes de formation à Turin, le Centre offre des services consultatifs, des sessions de formation dans les pays d'origine, des stages ainsi que le suivi des sessions dans les pays d'origine.



Signature de l'accord entre l'Université Laval, à Québec et le CIPPT. On aperçoit dans l'ordre habituel au premier rang, M. A. Aboughanem, directeur du CIPPT, et M. Jean-Guy Paquet, recteur de l'Université, et au deuxième rang, M. Guastavi, du CIPPT, M. Henri Saint-Pierre, doyen de la faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval, et M. Mario Ferland, de la direction générale des programmes de premier cycle de cette même université.